

Les présentes lignes directrices indiquent comment résilier un avenant ou une garantie en vertu d'une police.

Les sujets suivants sont traités dans le présent document :

- [Comment demander un changement](#)
- [Soumission de la documentation à la Standard Life](#)
- [Confirmation de la résiliation](#)

Comment demander un changement

- Remplissez la [Demande de modification](#) (formulaire PC F2638).
- La partie supérieure du formulaire et les sections 1, 5 et 7 doivent être remplies. Vous pouvez fournir des directives additionnelles dans la section 6.
- Pour de plus amples renseignements sur la façon de remplir le formulaire et pour les exigences relatives à la signature, consultez la marche à suivre pour remplir une [Demande de modification](#).

Soumission de la documentation à la Standard Life

- Envoyez la Demande de modification dûment remplie et signée à la Standard Life.
- Pour les adresses postales et les adresses aux fins d'envoi par service de messagerie, voir :

[Soumission de la documentation](#)

Confirmation de la résiliation

- La résiliation de l'avenant ou de la garantie prend effet à la prochaine date d'échéance de la prime. La tranche inutilisée de la prime n'est pas remboursée et la couverture reste en vigueur jusqu'à la prochaine date d'échéance de la prime.
- Après la résiliation de l'avenant ou de la garantie, un avenant est envoyé au titulaire de police.